

Modernisation foyer Pierre-Olivier
Synthèse
Assemblée primaire du 17.09.2025



Crédit d'engagement - pour décision de l'assemblée primaire

Subvention communale d'investissement de 10% du coût des travaux reconnus par le Canton

Financement des coûts de construction		Montant reconnu
Coûts des travaux	17'600'000.00 CHF	12'470'000.00 CHF
Subvention cantonale	-3'741'000.00 CHF	30%
Subvention communale	-1'247'000.00 CHF	10%
Investissement net	12'612'000.00 CHF	
Fonds propres foyer P-O	-1'600'000.00 CHF	
Investissement à financer	11'012'000.00 CHF	

Montant du crédit d'engagement : **CHF 1'250'000.-**

Sous déduction de l'acompte de CHF 300'000.- versé le 12.10.2021

Cautionnement de l'emprunt par la commune - pour décision de l'assemblée primaire

Montant à cautionner : CHF 11'000'000.-

Synthèse des risques (selon données actuelles)

CHF 11'000'000.- à amortir sur environ 50 ans :

Très longue durée d'exposition aux risques endogènes (exploitation) et exogènes (crises)

Sur 50 ans l'amortissement financier annuel sera de **CHF 220'000.-**

Les intérêts de l'emprunt sont estimés (pour la 1^{ère} année) à un montant compris entre :

CHF 110'000.- et CHF 275'000.- (estimation optimiste à pessimiste - contexte de taux actuel)

Le risque d'activation totale de la caution est jugé comme faible.

Le risque d'activation partielle de la caution est plausible sur la durée.

*Impact annuel en cas d'activation (estim. optimiste) : 220'000.- + 110'000.- = **CHF 330'000.-***

Conditions et mesures de réduction des risques

Les décisions de l'assemblée primaire sont conditionnées à l'obtention d'une majorité communale au conseil de fondation du foyer Pierre-Olivier.

Une garantie immobilière sera constituée.

Des synergies avec d'autres institutions comparables seront envisagées afin de réduire ou de maintenir les coûts d'exploitation.

Le foyer en chiffres (au 31.12.2024)

Nombre de collaborateurs : **84 + 9 apprentis**

Nombre d'EPT : **66 (hors apprentis)**

Collaborateurs domiciliés sur le territoire communal : **22%**

Résidents domiciliés sur le territoire communal : **29% à 39%***

*chiffre soumis à de fortes fluctuations